

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Commission administrative
paritaire des directeur·rices
d'établissement sanitaire,
social et médico-social (D3S)

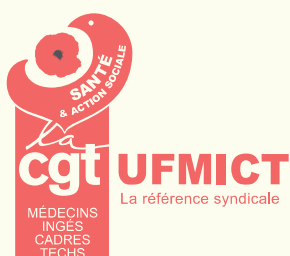
2026



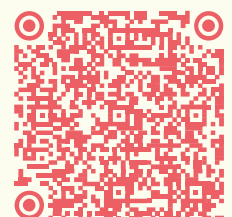
*Faites
entendre
votre voix!*

1000 postes de directeur·rices perdus en 12 ans, l'avenir des D3S questionné, 1900€ par mois de pouvoir d'achat en moins, journées à rallonge, absence de droit à la déconnexion, multiplication des intérim, manque de reconnaissance professionnelle et statutaire, évaluations opaques, mobilités entravées, isolement et accroissement des responsabilités...

Alors... on continue ? Ou on change la donne ?



**POUR CHANGER CETTE
SITUATION, L'Ufmict-CGT
A FAIT 70 PROPOSITIONS
POUR PERMETTRE AUX
DIRECTEUR·RICES
DE REPRENDRE LA MAIN.**



Retrouvez tout l'argumentaire sur notre site!

syndicoop.fr/ufmict

70 PROPOSITIONS DE L'Ufmict-CGT



POUR UNE RECONNAISSANCE RÉELLE ET UNE DIGNITÉ RETROUVÉE DES DIRECTEUR·RICES DE LA FPH

Nous aimons notre métier, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous engager. Pas question de laisser notre quotidien professionnel se dégrader lentement : cette nouvelle liste Ufmict-CGT se veut être force de proposition et compte faire le maximum pour se faire entendre ! Exercer un management alternatif, au service de la prise en charge sanitaire et sociale de la population sur tout le territoire, c'est possible, voici quelques-unes de nos revendications pour y arriver :

NOS REVENDICATIONS :

Pour une véritable reconnaissance des directeur·rices

Nous refusons la précarité institutionnalisée : recours abusif aux contractuels, intérimis imposés, postes vacants, rémunérations insuffisantes et carrières devenues trop aléatoires. Nous demandons :

- **Un statut unique revalorisé** pour les DH et les D3S (CGT : 1^{er} syndicat à l'exiger depuis 2005).
- **L'intégration des D3S dans la réforme de la haute fonction publique.** Une réforme de la haute fonction publique réellement équitable.
- **La titularisation des contractuel·le·s** sous réserve de formation EHESP.
- **Un plan de recrutement de 1000 directeur·rices.**
- Une **augmentation de 45 % des rémunérations** avec transfert progressif des primes vers le traitement indiciaire.
- Le **droit au départ à la retraite à 60 ans** avec un taux de remplacement de 75% incluant les primes.

Pour une gestion de carrière plus humaine

La gestion actuelle des carrières est devenue trop opaque. Le recul du rôle du CNG, les nominations discrétionnaires, les mobilités contraintes et les évaluations individuelles favorisent l'arbitraire plutôt que la reconnaissance professionnelle. Nous revendiquons :

- **Une gestion nationale de la carrière et des rémunérations.**
- **Une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.**
- **Le remplacement de l'évaluation individuelle** par une évaluation collective du service rendu aux usagers.
- **Une mobilité choisie, accompagnée et indemnisée.**
- **Une cartographie nationale des postes vacants.**

- **Un droit effectif à la formation continue** (20 jours par an).

- **Un accompagnement professionnel** tout au long de la carrière.

Pour de meilleures conditions de travail et une véritable politique de santé au travail

Les directeur·rices travaillent fréquemment plus de 50 heures par semaine. Les restructurations permanentes, les directions communes, les intérimis successifs et la surcharge de travail exposent les collègues à des risques professionnels importants. Nous exigeons :

- **Un plafond effectif de 48 heures hebdomadaires.**
- **Un droit réel à la déconnexion.**
- Un **encadrement des horaires** de réunion.
- Des dispositifs de **mesure de la charge de travail** et un **droit d'alerte.**
- Une politique de **prévention des risques professionnels** et un suivi de la santé au travail.
- **Un conseil médical national indépendant.**
- Des aménagements de poste et des **postes réservés pour les collègues en situation de handicap** ou de retour de longue maladie.
- Une **protection fonctionnelle automatique.**
- Une politique de tolérance zéro contre **le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles,**
- Des **formations et des référents** sur les VSS et le harcèlement (EHESP, CNG, ARS...).

✉ ufmict@sante.cgt.fr

📞 01 55 82 87 57

🌐 <https://syndicoop.fr/ufmict/category/directeur-trice/>

🌐 **Sur LinkedIn :** Ufmict Collectif Directeurs CGT